

PV du Conseil Municipal

Lundi 6 mars 2023 – salle du conseil

à 18h30 - No 2023-02

Présidence	Isabelle HENNIQUAU, maire			
Présents	Jules BUREL – adjoint		Julien FOURNIER – adjoint	
	Sven BEHRENDT	Benoît BOURGADE	Michel GAUDE	Julie GEILLON
	David LOPES			
	Marie-Christine SCARBOLO	Louis WALCKIERS		
Excusé(s)	Laurence RISSE (procuration à Michel GAUDE)	Monika NETELENBOS (procuration à Julien FOURNIER)	Jean-Vincent PICHER (procuration à Marie-Christine SCARBOLO)	Lucie RISSE-MICHON (procuration à Jules BUREL)
	Quorum	8		

Ordre du jour

0	Approbation du PV 2023-01 du 6 février 2023.....	2
1	Urbanisme	2
	1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits	2
	1.2 Convention de mise à disposition d'un agent du service urbanisme avec la commune de Divonne les Bains – (Delib 2023-03-01)	2
2	Travaux	2
	2.1 Point sur les travaux et projet en cours	2
3	Voirie.....	3
	3.1 Classement d'une voie rurale en voie communale, chemin des Pommerets (partie non goudronnée) - (Delib 2023-03-02)	3
4	Conseil et Commissions Communautaires	3
	4.1 Commission santé.....	3
	4.2 Commission GVD.....	3
	4.3 Liaison Piétons Cycles	3
	4.4 Commission mobilité	4
	4.5 Régie des Eaux Gessiennes	4
5	Divers.....	4
6	Agenda.....	4

Le PV est approuvé à l'unanimité

1 Urbanisme

1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	ENVOI ADS AGGLO DECISION
06/12/2022	PC22B0007	AL BAPTAIN Sahar	Parcelle AB 17 18 Lot. La Vigne au Chat Restructuration villa existante: surélévation toiture + 2 extensions	07/12/2022 FAVORABLE le 08/02/2023
20/01/2023	PC22B0003 M01	INGOLD Jérôme et Sophie	Parcelle AB 86 Route de la Mairie Modifications aspects extérieurs maison	08/02/2023 FAVORABLE le 21/02/2023

1.2 Convention de mise à disposition d'un agent du service urbanisme avec la commune de Divonne les Bains – (Delib 2023-03-01)

Dans le but d'avoir un soutien dans la gestion administrative des dossiers d'urbanisme, et de former notre nouvel agent administratif, Madame le Maire propose de faire appel à un agent du service urbanisme de Divonne les Bains. Elle précise que cette mission ne remplace pas la permanence du mercredi des services de l'Agglo destinée à l'étude des dossiers et à répondre aux questions des administrés.

Mme le Maire donne lecture de la convention relative à la mise à disposition d'un agent du service urbanisme de la commune de Divonne les Bains.

Cette convention définit les modalités de mise à disposition d'un agent auprès de notre commune, collectivité d'accueil. Elle précise la nature des fonctions exercées, la durée de la mise à disposition, les conditions d'emploi et la rémunération de ce fonctionnaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal :

- Accepte la mise en place de cette convention
- Autorise Madame le Maire à signer la convention annexée, et tous les documents s'y rapportant.

2 Travaux

2.1 Point sur les travaux et projet en cours

Résidence Giboudeaux : des travaux sont nécessaires dans l'appartement libéré fin janvier. Intervention d'un plombier pour la salle de bains, le service technique prend en charge les peintures et la réfection des sols. L'appartement sera de nouveau mis en location début avril.

Ecole : le changement de la chaudière est un dossier complexe qui demande du temps quant à l'étude du type d'énergie (pompe à chaleur, chaudière à gaz). Il s'agit d'un lourd investissement il est donc important de ne pas se précipiter dans le choix. Le groupe de travail étudie le dossier.

Route de Divonne : le marquage ne peut pas être terminé le temps qu'il gèle.

La société Vallier va intervenir afin de faire un état des lieux de la source qui alimente le réservoir sur la RD15, qui est quasiment vide à ce jour. Historiquement, ce réservoir alimentait tout Sauvigny, aujourd'hui il n'alimente plus que les fontaines.

3.1 Classement d'une voie rurale en voie communale, chemin des Pommerets (partie non goudronnée) - (Delib 2023-03-02)

Le chemin des Pommerets est classé en voie communale uniquement pour la partie goudronnée, le reste étant classé en chemin rural.

Madame le Maire expose que la prolongation non goudronnée du chemin des Pommerets jusqu'au lotissement des Lucioles (impasse des Genévriers), en vue de sa réhabilitation et pour un usage piétonnier, nécessite son classement en voie communale.

Elle précise que cette voie dénommée « chemin des Pommerets » est située dans la section AK de la commune de Sauvigny.

Elle rappelle que l'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie, et qu'aux termes de l'article L 141-3 du code de la voirie routière, le classement et déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal :

- Décide le classement dans la voirie communale la partie du chemin des Pommerets non goudronnée d'une longueur de 452m.
- Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

4 Conseil et Commissions Communautaires

4.1 Commission santé

Présentation du budget 2023 pour la partie sociale (stable par rapport aux années précédentes), thèmes abordés :

- Accès aux droit et prévention (la nouvelle maison France Services, avec des services regroupés à Gex)
- Habitat : commission aménagement (Endettement lié aux impayés de logements en hausse)
- Restos du Cœur avec une prise en charge des locaux à Gex
- Petite enfance (dépenses essentiellement pour les crèches et relais petites enfances)

Un salon « bien grandir » se tiendra le 1^{er} avril dans le but de réunir tous les acteurs de la petite enfance pour développer des partenariats et promouvoir les métiers de la petite enfance (avec la présence de Jeanne d'Arc pour proposer leur nouveau CAP petite enfance). Tout au long de la journée se dérouleront des conférences sur le sommeil, l'alimentation et la motricité.

Cinq gendarmes ont rejoint le Pays de Gex principalement pour des missions dédiées aux dossiers des violences conjugales.

4.2 Commission GVD

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les emballages peuvent être déposés dans un seul et même contenant. A ce titre une campagne de communication « de bonne conduite » est déployée sur différents supports. Une application de « guide du tri » est téléchargeable sur Citeo, ce service et un référent au niveau national sur les règles de tri.

SIVALOR sera présent sur le marché de Sauvigny le mercredi 12 avril.

Un nouveau centre de tri à ouvert à Chêne-en-Semine, unique en France, avec une chaîne de tri très haute performance dédiée au tri des emballages ménagers en conformité avec l'extension des consignes de tri depuis le 1^{er} janvier.

4.3 Liaison Piétons Cycles

Réunion publique le 1^{er} mars à Grilly. Une trentaine de personnes étaient présentes. Cette liaison sera déclarée d'utilité publique sur le 1^{er} semestre 2023 suivie d'une enquête publique.

Dans le respect d'un maillage sur l'ensemble du territoire, Grilly, Sauvigny et Versonnex se réuniront afin d'harmoniser le tracé.

4.4 Commission mobilité

Transports scolaires : de nombreux dysfonctionnements actuellement dus au manque de chauffeurs de bus. Il faut remonter toutes les infos à l'Agglo pour qu'ils répercutent au fournisseur.

Le sujet de la mutualisation des transports publics et scolaires est à l'étude. Un essai sur la ligne F sera fait, elle a un débit important. L'idée est de proposer un abonnement gratuit aux élèves. L'année prochaine le test sera fait sur les lignes 66 & 68.

Bornes d'informations voyageurs. Pour harmoniser avec les TPG, il faut attendre pour les installer car les TPG sont en train de changer de système. Pour info, une borne coûte 2'800€ + 250€ d'engagement par an. On a besoin de 10 bornes dans le PDG. Attention si on commande des abribus.

4.5 Régie des Eaux Gessiennes

Niveau des nappes très bas : Pré Bataillard est 5 m au-dessus du niveau critique – Toutes les nappes sont au plus bas depuis 2018.

Les sources sont aussi au plus bas.

Dans le Pays De Gex on consomme 6 M m3 pour 108'000 habitants.

33 M€ de travaux budgétés pour 2023. Le prix de l'eau a augmenté de 9.6% en 2022 (hausse des coûts + taux de change).

Rendement du réseau 86%, on perd moins d'1 M de m3 par an grâce aux travaux faits, en 2018, plus de 2 M€

On achète 1,2 M m3 à la Suisse (Services Industriels de Terre Sainte et environs) pour préserver les ressources.

5 Divers

La Fresque du climat est un outil qui permet à tous les publics de s'approprier le sujet des changements climatiques.

Des ateliers, de 8 à 10 personnes animés par des bénévoles, présentent les résultats de la transition écologique en retraçant les liens de cause à effets.

Un atelier sera prochainement organisé à Sauverny.

L'assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers s'est tenue le 3 mars. Après le mot du Président, une minute de silence a été observé en mémoire de Monsieur André MASSON.

Monsieur André LACHAVANNE est nommé Président d'Honneur.

L'association souhaite organiser une marche « découverte du village » (en mai), un concours de pétanque (en août). Le Bal des pompiers aura lieu le 18 novembre.

6 Agenda

11 mars : Portes Ouvertes à l'école

13 mars : rapport d'orientation budgétaire à 18h30

18 mars : bal du Foot

21-22 et 23 mars : réunions de quartiers

27 mars : réunion de réflexion d'accès du terrain de foot synthétique

Séance levée à 19h50 prochain conseil municipal le lundi 3 avril 2023 à 18h30.

Le Maire
Isabelle HENNIQUAU



Le Secrétaire de séance
Julien FOURNIER

